



COMMUNIQUÉ

AUGUST DEBOUZY ASSISTE GRACIEUSEMENT LE GROUPE LVMH POUR LA STRUCTURATION JURIDIQUE DE L'AIDE APPORTÉE PAR LE GROUPE À L'ETAT FRANÇAIS DANS SA LUTTE CONTRE LA CRISE SANITAIRE

Immobilier et Construction Droit de l'environnement Droit public et commande publique | 09/04/20 | Vincent Brenot



Le cabinet d'avocats August Debozy assiste gracieusement le Groupe LVMH, leader mondial du luxe, pour la structuration juridique de l'aide apportée par le Groupe à l'Etat français dans sa lutte contre la crise sanitaire liée au COVID-19, en mobilisant Vincent Brenot, avocat-associé, spécialisé en droit public.

LVMH a réussi, grâce à l'efficacité de son réseau mondial, à trouver des industriels chinois capable de fournir à la France du matériel médical d'urgence en très grandes quantités (notamment masques chirurgicaux et FFP2).
